|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

**MINISTERE DE L’AGRICULTURE, DES BURKINA FASO**

**AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES** *Unité-Progrès-Justice*

**ET DE LA MECANISATION**

 **-=-=-=-=-=-**

 **SECRETARIAT GENERAL**

 **-=-=-=-=-=- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Ouagadougou, le**

**N°2021**\_\_\_\_\_\_\_\_\_**/MAAHM/SG/DRH**

[**AVIS DE RECRUTEMENT**](#_top)

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet d'appui à la qualification et à la professionnalisation des acteurs agricoles (PAQPA)**, le Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement de **trois (03) chauffeurs**.

**I. DESCRIPTION DU POSTE ET QUALIFICATION**

**I - 1. Description des tâches et responsabilités**

Placé sous l’autorité directe du Responsable Administratif et Financier, le **Chauffeur** sera chargé de :

* assurer la conduite et l’entretien de tout véhicule placé sous sa responsabilité;
* tenir et mettre à jour le carnet de bord des véhicules ;
* veiller à ce que les pièces du véhicule (carte grise, carte jaune, assurance, visite technique,…) soient à jour ;
* s’assurer de la validité et du renouvellement de tous les documents des véhicules ;
* veiller à la sécurité des passagers et du matériel mis à sa disposition ;
* signaler les pannes sur les véhicules et s’occuper de leur entretien ;
* transmettre les pièces changées au gestionnaire du parc automobile ;
* exécuter toute tâche qui lui sera confiée par la hiérarchie dans le cadre des dispositions règlementaires.

 **I - 2 Profil et expérience requis**

Le poste de **chauffeur** est ouvert aux femmes et aux hommes de nationalité Burkinabè et remplissant les conditions suivantes :

* avoir un permis de conduire de catégorie C ;
* avoir au moins trois (03) ans d’expérience professionnelle ;
* avoir des connaissances en mécanique automobile ;
* être apte à travailler sous pression et à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain ;
* une expérience de travail avec des projets et programmes ou des structures publiques similaires serait un atout.

**II. CONDITIONS PARTICULIERES**

* accepter de travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité;
* jouir de ses droits civiques ;
* être de bonne moralité ;
* être immédiatement disponible ;
* avoir un esprit d’initiative et un sens du secret professionnel;
* être courtois, discret et discipliné ;
* avoir le sens des relations humaines;
* avoir le sens de l’organisation ;
* être disponible ;
* ne pas atteindre l’âge de départ à la retraite pendant la phase d’exécution du projet.

**III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT**

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

* une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation;
* une lettre de motivation rédigée en une (1) page maximum datée et signée;
* une photocopie légalisée du permis de conduire ;
* un curriculum vitae détaillé, récent, daté et signé faisant ressortir l’expérience et les aptitudes du candidat, résumé en deux (2) pages maximum ;
* un extrait d’acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l’une de ces pièces ;
* une photocopie légalisée du Certificat de Nationalité Burkinabé ;
* une photocopie des certificats ou attestations de travail ;
* une photocopie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité.

Les dossiers de candidatures devront parvenir sous pli fermé avec la mention « recrutement au poste de chauffeur **au profit du Projet d'appui à la qualification et à la professionnalisation des acteurs agricoles (PAQPA)** **»** au plus tard **le vendredi 09 juillet 2021 à 16 heures 00 minute** à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, sis à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un certificat de visite et contre visite datant de moins de trois (03) mois timbré à 300 F CFA (timbre fiscal) et un casier judicaire datant de moins de trois (03) mois.

**IV. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT**

Le recrutement se fera en deux (2) étapes :

* une présélection sur dossier ;
* une sélection définitive après l’entretien oral devant un jury, suivi d’un test pratique en conduite.

**NB** : seuls les candidats ayant franchi la phase de la présélection seront

 contactés pour la phase suivante.

# V. DUREE DU CONTRAT

# Les conditions d’emploi seront précisées dans un contrat, d’une durée d’un (01) an renouvelable selon la performance. La durée totale du contrat ne saurait dépasser la durée du projet.

 **Le Secrétaire Général**

 **Yassia KINDO**